

Quatre nouvelles municipalités sous le coup de vérifications ministérielles

Mise à jour le lundi 24 janvier 2011 à 22 h 24 HNE



Le reportage de Sébastien Bovet

Exclusif - Le ministère des Affaires municipales déclenche des vérifications dans quatre nouvelles municipalités et un organisme municipal. Neuf villes font maintenant l'objet de vérifications, particulièrement en ce qui a trait à l'octroi de contrats.

Depuis plusieurs semaines, le ministère des Affaires municipales vérifie des allégations de conflits d'intérêts touchant les maires de Mascouche et de Terrebonne.

C'est maintenant au tour de la Régie d'assainissement des eaux usées de Mascouche-Terrebonne de faire l'objet de vérifications.

« De façon générale, les vérifications portent sur la gestion contractuelle, mais ça peut aussi porter sur tout autre aspect de la gestion municipale », a déclaré la porte-parole du ministère des Affaires municipales, Caroline St-Pierre.



Le ministère peu bavard

La Régie d'assainissement des eaux usées, qui a été présidée par le maire de Mascouche, a accordé un contrat de plus de 7 millions de dollars à Transport et Excavation Mascouche.

L'entreprise appartient à Normand Trudel, lui-même au centre des allégations de conflit d'intérêts

qui touchent les maires de Mascouche et de Terrebonne.

Sainte-Anne-des-Plaines, Salaberry-de-Valleyfield, Château-Richer, près de Québec, et Sainte-Julienne, dans Lanaudière, feront aussi l'objet de vérifications.

Là encore, le ministère est avare de détails. Sa porte-parole se borne à indiquer qu'il peut s'agir « de plaintes qui se sont accumulées ou des anomalies constatées par le ministère ».

Si des irrégularités sont constatées, ces vérifications pourraient mener à des directives ou des recommandations administratives. Le ministère ne possède toutefois pas le pouvoir de destituer ceux qui seraient responsables de ces manquements.

D'après un reportage de Sébastien Bovet



Important Afin de favoriser des discussions riches, respectueuses et constructives, **chaque commentaire soumis sur les tribunes de Radio-Canada.ca sera dorénavant signé des nom(s) et prénom(s) de son auteur** (à l'exception de la zone Jeunesse). Le nom d'utilisateur (pseudonyme) ne sera plus affiché.

En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la netiquette. Bonne discussion !

Connexion | [S'inscrire](#)

0 Commentaires



Écrire un commentaire ici

Les plus récents ▼

<ul style="list-style-type: none"> Accueil Grands titres International Régional Politique Économie Sports Arts et divertissement Santé Techno Science Alimentation Insolite Réflexion Plaisirs 	<ul style="list-style-type: none"> Audio • Vidéo Dossiers Interactif Blogues Webfictions Conditions météo Conditions routières Conditions de ski Concours Témoign 	<ul style="list-style-type: none"> Télévision et radio ICI Radio-Canada Télé ICI Radio-Canada Première ICI Musique Autres sites ICI Tou.tv ICI Musique ICI RDI Radio Canada International ICI Artv ICI Explora Jeunesse CBC.ca Archives Partenaires Sirius TV5 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources À propos de CBC/Radio-Canada Aide à la navigation Boutique Radio-Canada Comment soumettre un projet Communiqués Contenus éducatifs - Curio Emplois Foire aux questions Hyperliens de référence Mises au point Nos coordonnées Publicité Services français de Radio-Canada Signalétique Transparence et responsabilisation Vente d'archives Vidéodescription 	<ul style="list-style-type: none"> Centre des membres Baladodiffusion Cyberlettre Fils RSS Mon profil MP3 en direct Services mobiles Widgets ICI Radio-Canada.ca en page d'accueil
---	---	---	---	---